

2024

L'intelligence artificielle générative et l'avocat

14 mars 2024, 9h00 - 18h00

En présentiel ou à distance

Side Quest

Une question sur le programme ? Besoin de précisions ? Besoin d'une prise en charge particulière ?
Contactez notre équipe pédagogique : contact@side-quest.io

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail)

Les ressources et contenus de la formation sont régulièrement mis à jour. La date du programme correspond également à la date de la dernière mise à jour de la formation. V1 : 01/2024

side quest

La formation se tiendra en présentiel et à distance le 14 mars 2024 de 9h à 18h.

En présentiel, la formation aura lieu à l'hôtel Napoléon, 40 avenue de Friedland, 75008 Paris.

Les formations pourront être suivies à distance, en direct, avec possibilité de poser des questions sur le Chat.

Tous les apprenants auront accès au replay des formations pendant une durée d'un an.

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 200€ HT, soit 240€ TTC pour une formation à distance.

Cette formation est dispensée pour un coût de 250€ HT, soit 300€ TTC pour une formation en présentiel.

Un déjeuner assis est proposé sur place au tarif de 45€ HT, soit 54€ TTC par personne et comprend : entrée, plat, dessert, vin rouge/vin blanc, eau, café, thé.

Durée

Cette formation permet de valider 7 h sur une journée.

L'accueil à lieu à partir de 8h30, la journée de formation commence à 9h.

La formation se termine à 18h, avec possibilité de rester pour le cocktail, de 18h à 20h.

Public

Cette formation s'adresse aux Avocats régulièrement inscrits au barreau.

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque l'apprenant a payé l'intégralité de la formation et a procédé à la signature électronique de la convention.

Side Quest

33 avenue de Verdun, 83100 Toulon

SIRET 881597454 00019 - APE 8559B - SASU + capital social 1000€ - TVA Intracommunautaire

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 93131819513 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Magistrale, Démonstrative et active.

Outils pédagogiques : Présentations orales, démonstrations, exercices en direct

Supports pédagogiques : A la fin de la formation, l'apprenant reçoit les supports de formation et un document au format PDF reprenant les savoirs essentiels de la formation. Il a également accès en replay à l'ensemble de la formation.

Prise en compte du handicap : possibilité de suivre la formation 100% en ligne, salle avec accès PMR, aménagements supplémentaires possibles sur demande avec étude au cas par cas.

Contactez le référent handicap : contact@side-quest.io

Éléments matériels de la formation

Équipements devant être amenés par l'apprenant : pour les personnes qui suivent à distance, l'apprenant doit avoir un ordinateur, tablette ou smartphone ainsi qu'une connexion internet pour accéder au portail de la formation.

Sur place, il est recommandé de prévoir de quoi prendre des notes.

Documentation : Liste de ressources complémentaires délivrées au cours de la formation, support pédagogique livré en fin de formation.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et être en mesure d'expliquer simplement à autrui les principes technologiques derrière le fonctionnement de l'IA générative
- Comprendre les enjeux économiques et organisationnels liés à l'apparition de l'IA générative
- Comprendre et savoir prendre en compte les enjeux éthiques et déontologiques de l'avocat liés à l'utilisation de l'IA générative
- Comprendre les problématiques juridiques qui se posent dans la construction et l'usage d'une IA générative
- Identifier les technologies et usages pouvant déjà être mises en place au sein de la pratique de l'avocat
- Être en mesure de mettre en pratique différents outils de manière autonome dans des usages professionnels concrets du quotidien

Side Quest

33 avenue de Verdun, 83100 Toulon

SIRET 881597454 00019 - APE 8559B - SASU + capital social 1000€ - TVA Intracommunautaire

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 93131819513 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contenu (🔍 = Quiz)

8h30 : accueil des participants, petit déjeuner

9h00 : Discours d'ouverture

9h15 : Comprendre le fonctionnement de l'IA générative, les opportunités et les limites

Sumi Saint Auguste, *Prospective Lab Lefebvre Sarrut, Présidente de l'association Open Law*

9h50 : Propriété intellectuelle, protection des données personnelles... Quel régime juridique pour les créations des IA génératives ?

Alexandra Bensamoun, *Membre du Comité interministériel de l'IA - professeure de droit*

Bruno Deffains, *Avocat, professeur de Droit à l'Université de Panthéon Assas*

10h45 : PAUSE

11h00 : L'impact des IA génératives sur le modèle économique du cabinet et sur les RH

Clarisse Berrebi, *Co-founder du cabinet We Are Bold, CEO et Co-founder de Ether*

Louis Larret Chahine, *Co-fondateur de Prédicte*

11h45 : Responsabilité de l'avocat, déontologie et transparence dans l'usage de l'intelligence artificielle générative

David Lévy, *Avocat, enseignant à Paris-Dauphine*



12h30 : PAUSE DÉJEUNER

Side Quest

33 avenue de Verdun, 83100 Toulon

SIRET 881597454 00019 - APE 8559B - SASU + capital social 1000€ - TVA Intracommunautaire

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 93131819513 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

APRÈS-MIDI : DÉMONSTRATIONS PRATIQUES

Mathieu Bouillon, *Co-fondateur de Caarl* et démonstrations de partenaire

13h45 : Introduction

13h55 : Comprendre l'ingénierie de prompt et dialoguer avec l'IA générative

14h15 : Les GPTS

14h35 : PAUSE

14h45 : Utiliser l'IA pour analyser une page web ou une décision de justice

15h15 : Utiliser l'IA pour les recherches juridiques

15h45 : PAUSE

16h00 : Utiliser l'IA pour la production de documents juridiques et la création de modèles

16h20 : Utiliser l'IA pour le marketing du cabinet (séquence de mail, articles de blogs, newsletter, posts RS...)

16h40 : Se servir de l'IA pour générer des images

17h00 : PAUSE

17h10 : Utiliser l'IA pour extraire les données d'un contrat



17h40 : Discours de clôture

18h-20h : Cocktail de clôture

Side Quest

33 avenue de Verdun, 83100 Toulon

SIRET 881597454 00019 - APE 8559B - SASU + capital social 1000€ - TVA Intracommunautaire

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 93131819513 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur